

# ASSEMBLÉE NATIONALE

1er mai 2026

---

PROTECTION ET SOUVERAINETÉ AGRICOLES - (N° 2632)

Tombé

N° CE1086

## AMENDEMENT

présenté par  
M. Jean-René Cazeneuve, rapporteur et M. Dive, rapporteur

-----

### ARTICLE 19

I. – À la première phrase de l’alinéa 6, après les mots :

« poursuivre des relations commerciales, »,

Insérer les mots :

« elles saisissent »

II. – En conséquence, à la même phrase du même alinéa, supprimer les mots :

« est saisi ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel